

The logo for ATEMIS, featuring a stylized 'A' with a triangle inside, followed by the word 'ATEMIS' in a bold, sans-serif font.

Analyse du Travail Et des Mutations dans l'Industrie et les Services

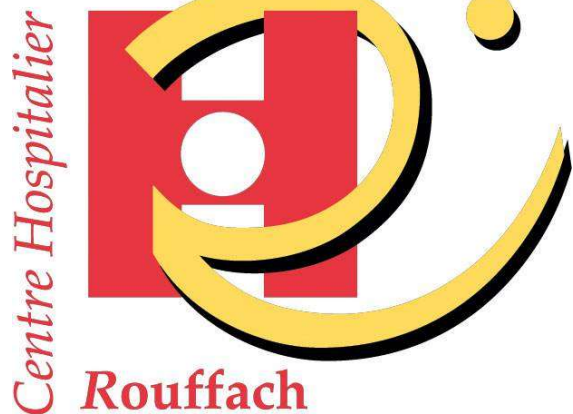
www.atemis-lir.com

Le contrat social multipartite (CSM)

Expérimentation « Accompagnement à l'autonomie en santé »

SÉMINAIRE NATIONAL MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Le 5 février 2019



PROJET PILOTE : « GÉNÉRALISATION DES CSM
SUR LES TERRITOIRES DES CLSM DU HAUT-RHIN »
DISPOSITIF D'ÉVALUATION / RECHERCHE

Sandro DE GASPARO

Ergonome

s.degasparo@atemis-lir.com

06 84 69 45 42

Nadia BENQUÉ

Psycho sociologue

n.benque@atemis-lir.com

06 80 36 81 48

ATEMIS est un **laboratoire d'intervention et de recherche**, créé en 2001, du rapprochement de chercheurs et de consultants. Au cœur de son projet, la volonté de réintroduire la question du travail comme axe de compréhension des mutations sociétales et des enjeux du développement durable, comme levier des évolutions des entreprises, des institutions et des territoires.

ATEMIS est fondé sur une **approche pluridisciplinaire** (économie, sociologie, ergonomie, gestion...). Son objet consiste à apporter des réponses aux attentes de ses interlocuteurs fondées sur les connaissances issues de la recherche en sciences sociales et de l'expérience d'intervention. Atemis s'inscrit dans des réseaux de laboratoires afin de faire remonter vers la recherche les situations réelles que rencontrent les acteurs économiques, sociaux et institutionnels, et de constituer l'intervention en question de recherche.

Le dispositif d'évaluation-recherche

Les principes

- s'appuyer sur les connaissances et l'expérience des acteurs / retour d'expériences
- faire attention aux aspects qualitatifs, non mesurables, immatériels / enjeu de capacitation
- construire une connaissance des conditions du bien-être de tous / motivation
- relier l'évaluation à l'action / innovation
- contribuer à la démarche de coresponsabilité / écosystème coopératif

Une périmètre défini par deux axes

L'axe des **objets de l'évaluation** :

- les effets et les *résultats directs et indirects* du dispositif du CSM ;
- les *ressources (matérielles et immatérielles)* mobilisées et développées par le CSM ;

L'axe des **différents plans** du CSM :

- le *plan individuel* : point de vue subjectif et situé des acteurs ;
- le *plan collectif* : qualité des relations et des dispositifs organisationnels qui les soutiennent ;
- le *plan territorial* : qualité des coopérations et des initiatives portées par les acteurs du territoire et développées à travers le CSM.

Problématique :

Repérer le périmètre réel et les ressorts de l'environnement capacitant du dispositif CSM

Des effets positifs constatés par les protagonistes

Pour les partenaires-auteurs

- Mise à distance de la maladie et de l'identité de « malade » (*)
- Processus de rétablissement / réhabilitation : activités, vie affective, formation et emploi
- Capacité à réguler les médicaments avec son médecin
- Renforcement de la confiance en soi : s'autoriser à dire, argumenter...
- Expression d'une forte solidarité dans les groupes : fonction d'auto-support

Pour les partenaires-ressources

- Expérience significative d'accueil et accompagnement du groupe
- Interpellations professionnelles... parfois avec des réorientations des pratiques
- Motivation fondée sur l'aide et l'accueil

Pour les animateurs

- Reconnaissance d'une diversité de pratiques possibles dans l'animation des ateliers
- Modalité relationnelle avec les PA enrichissante, humainement et professionnellement
- Meilleure inscription de l'action à l'échelle du territoire

L'accompagnement à l'autonomie en santé

Les déterminants de la mise en œuvre du CSM

L' « **avant-CSM** » : créer les conditions d'installation du CSM dans un territoire

- la **préparation** avec les acteurs : concertation et co-construction
- le **recrutement** des PA : une rencontre entre volonté/projet et CSM
- **L'autonomie des PA dépend de la capacité à s'accorder sur les effets utiles attendus du CSM sur le long terme pour l'ensemble des parties prenantes (PA, PR, soignants, collectivité...)**
- ***Enjeu : concertation interprofessionnelle sur le sens du CSM dans le parcours des PA***

Le **CSM** : créer un espace d'expression, de travail et de soutien par le collectif pour les PA

- un **cadre sécurisant** pour permettre l'engagement des personnes
- une **qualité relationnelle** (confiance) pour soutenir la dynamique collective
- **L'autonomie dépend de la capacité des PA à exprimer leurs désirs, à formuler un projet de vie et le mettre en œuvre, étayée par le travail des animateurs**
- ***Enjeu : professionnalisation continue de l'équipe d'animation (savoir-faire, outils, évaluation...)***

L' « **après-CSM** » : créer les conditions de pérennité du soutien à l'autonomie des PA

- travail **avec les PA** : confiance en soi, projet de vie, réinsertion sociale
- travail **avec les acteurs** du territoire pour la construction d'un écosystème de soutien durable
- **L'autonomie dépend de la qualité de l'environnement social et professionnel, sa fonction de soutien des besoins et des initiatives**
- ***Enjeu : promotion d'une logique de coopération avec et entre acteurs du territoire***

L'accompagnement à l'autonomie en santé

Le CSM au service de la construction d'un écosystème « capacitant »

